
Brevet de capacité pour l'enseignement primaire : troisième degré

Numéro d'inventaire : 1979.00830

Auteur(s) : Pierre François Hétrez

Type de document : diplôme

Imprimeur : Caron-Berquier

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1816

Matériau(x) et technique(s) : papier vergé | encre brune

Description : Une feuille de papier vergé, jaunie, aux bords légèrement brunis. Texte imprimé en cursive, complété par des mentions manuscrites à l'encre brunie. Cadre de frise.

Mesures : hauteur : 23,8 cm ; largeur : 35,9 cm

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Lieu(x) de création : Amiens

Nom de la commune : Amiens

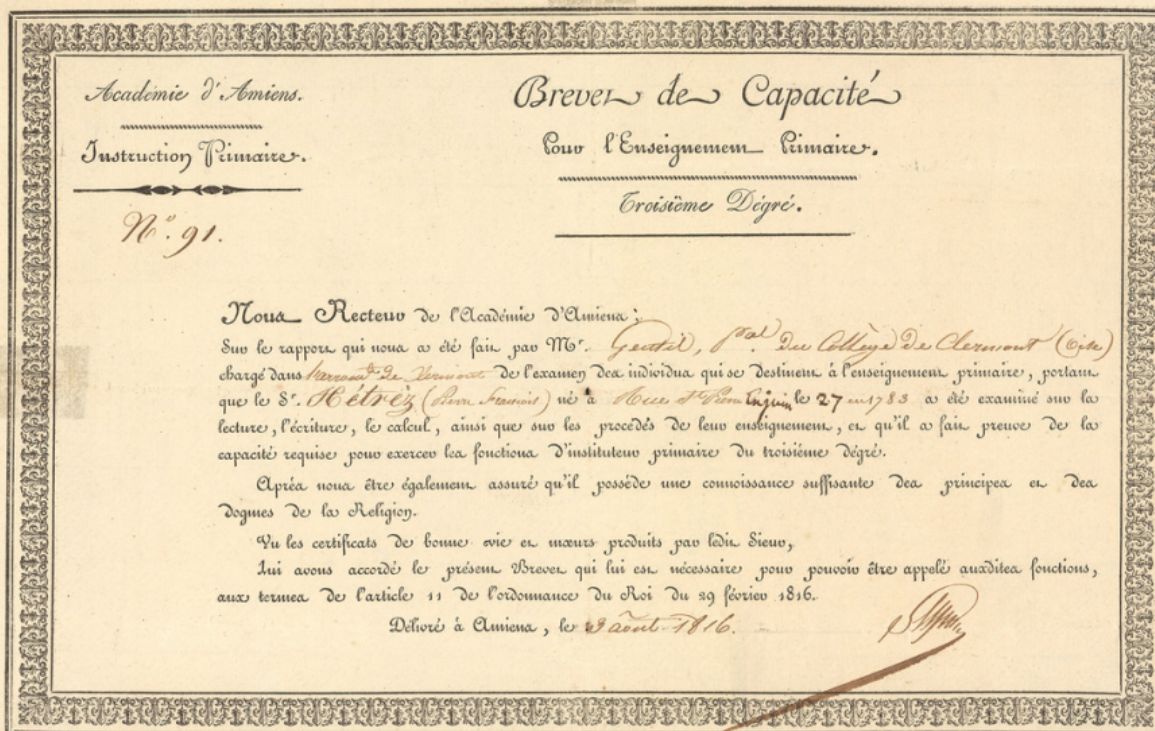
Utilisation / destination : enseignement

Historique : Brevet de capacité pour l'enseignement primaire, délivré à Pierre François Hétrez le 3 août 1816, par le recteur de l'académie d'Amiens. Le document porte le n°91. Ce type de brevet exigé des maîtres a été instauré par une ordonnance royale du 19 février 1816, puis du 29 février 1816. Le niveau 3 du brevet (savoir lire, écrire, compter) est le plus couramment obtenu. La plupart des maîtres obtiennent par la suite le 2ème degré qui inclut en sus, la maîtrise de l'orthographe, du calcul et de la méthode de l'enseignement simultané.

Autres descriptions : Langue : français

Voir aussi : <https://francearchives.fr/commemo/recueil-2016/39952>

Lieux : Amiens



A Amiens, de l'impr. de F. Cazeau-Derques.